

Secourisme - Brevet de secouriste de base -Liège-Verviers-Villers-le-Bouillet

Sécurité - Secourisme

Continue

Durée

21h

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Attestation

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

Dans une entreprise, un imprévu peut toujours se produire et l'accident est vite arrivé. L'entreprise doit s'y préparer pour que les victimes puissent recevoir les secour le plus rapidement possible. C'est pourquoi le Code du Bien-Être au Travail, Livre I - Principes Généraux, Titre 5 dresse le cadre de l'organisation des premiers secours l'entreprise.

Si les activités de l'entreprise ne comportent pas de risques spécifiques pour les travailleurs, la formation de base est suffisante. Cette formation doit être présente dans entreprises où il est nécessaire d'avoir au moins un secouriste reconnu officiellement.



Conditions d'accès

Toute personne intéressée par cette problématique

Programme

Les principes de base

Comprendre le rôle du secouriste

Se rendre compte de l'importance de l'hygiène dans les procédures de premiers secours

Analyser correctement la situation et les circonstances pour alerter et agir de façon efficace dans l'urgence

Connaître et appliquer correctement les soins de confort préalables à l'évacuation et les procédures de dégagement.

Soutenir les fonctions vitales

Administrer les premiers secours à une victime inconsciente

Administrer les premiers secours à une victime en proie à des suffocations

Reconnaître l'état d'une victime ayant des douleurs à la poitrine

Pratiquer le réanimation cardiovasculaire

Réanimation par défibrillation externe automatique

Autres anomalies

Reconnaître les signes d'une affection grave et appliquer les principes généraux des premiers secours

Etre en mesure de dispenser les premiers secours corrects lors de : hémorragies, lésions de la peau, lésions et traumatismes aux os, aux muscles, aux articulatior

Blessures à la tête, y compris la présomption d'une lésion aux vertèbres

Brûlures

Blessures aux yeux





Villers-le-Bouillet

Rue de Waremme, 101 4530 Villers-le-Bouillet

085/271340

Secrétariat:

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 20h Le vendredi : de 8h30 à 12h30

Apprentissage

app.villers@centreifapme.be

Formation de chef d'entreprise

fce.villers@centreifapme.be

Formation continue

formation.continue.villers@centreifapme.be

085/271349

villers@centreifapme.be

Conditions d'inscription

www.formation-continue.be

Bon à savoir

Consultez l'ensemble du catalogue de formations continues du Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers sur le site webwww.formation-continue.be (https://www.formationcontinue.be (https://www.formationcontinue.be/).

Pour tout renseignement, contactez-nous au 085/27.14.10 ou via fc-vb@centreifapme.be

